

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 56 (1911)  
**Heft:** 12

**Artikel:** L'armée et le Christianisme [fin]  
**Autor:** Sprecher, de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339283>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LVI<sup>e</sup> Année

N° 12

Décembre 1911

## L'Armée et le Christianisme.

(Fin.)

Franchissons les siècles et d'un bond arrivons à l'époque moderne. Voici tout d'abord nos *Réformateurs*. Quel fut leur sentiment au sujet de la guerre ? Je constate non sans surprise qu'ils envisagèrent la question avec infiniment plus de liberté d'esprit que les humanistes, leurs contemporains, qu'un Erasme, par exemple, dont l'aveugle optimisme semble avoir sur ce point troublé le jugement.

Le point de vue diffère du tout au tout de Luther à Zwingli et c'est à ce propos plus encore qu'au sujet de la sainte cène que Luther eût été en droit de jeter aux Suisses son fameux défi : « Vous êtes animés d'un autre esprit que nous. »

En effet, tandis que Zwingli, — il l'a bien fait voir par ses actes et par ses discours, — ne séparait pas l'Eglise de l'Etat, et, sans la moindre arrière-pensée, se battait tour à tour ou tout ensemble comme chrétien pour défendre son Eglise et comme citoyen pour soutenir l'intégrité des Etats protestants, Luther, lui, reconnaît expressément, comme conforme à la volonté de Dieu, l'existence distincte de deux pouvoirs, le *pouvoir spirituel*, qui a pour mission d'établir au milieu des hommes, par la parole, sans recours à la force, le règne de la justice et de la piété, et le *pouvoir séculier* qui s'exerce, par la puissance du glaive, sur tous les citoyens, contraignant ceux-là même qui ne se sont pas laissés entraîner par la parole sur le sentier de la justice éternelle à se conformer tout au moins aux prescriptions de la justice humaine.

Luther ne s'est jamais départi de ces principes. Il n'admet pas qu'on s'insurge contre l'autorité temporelle quelles que soient

d'ailleurs ses défaillances ; lorsqu'elle décrète la guerre, le fidèle doit marcher docilement. Son langage est également catégorique soit qu'il désigne aux représailles du pouvoir les apôtres du meurtre, les factieux, les paysans assassins, soit qu'il prêche la guerre contre les Turcs. Une circonstance occasionnelle le conduit à préciser ses vues sur la question de la guerre. Au moment de prendre les armes, son ami et parent, le chancelier brunswickois Assa von Kram, lui fit part de ses perplexités et sollicita ses avis. Luther lui répondit en 1526 par le traité : *Si l'homme de guerre peut être en état de grâce*, à propos duquel le duc Georges de Saxe disait à Lucas Cranach : « C'est pourtant dommage que cet excellent petit livre ait pour auteur ce mécréant de moine ! » Nous trouvons ici, comme aussi dans l'écrit antérieur, *Du pouvoir séculier*, la vraie pensée de Luther sur la guerre. Vous ne m'en voudrez pas de le laisser parler sans détour.

« Puisque Dieu, dit-il, a institué le glaive pour la punition des méchants, pour la protection des justes et le maintien de la paix, il va de soi qu'il a voulu du même coup la guerre avec tout ce qu'elle implique. Châtier l'injustice et la méchanceté, la guerre n'a pas d'autre raison d'être. Pourquoi se battre si ce n'est pour assurer la paix et l'ordre ?

» J'accorde qu'à première vue les œuvres de la guerre, le massacre et le pillage ne sont guère des œuvres d'amour ; le simple d'esprit a quelque peine à y discerner la marque du christianisme ; le chrétien, semble-t-il, devrait s'en abstenir. Mais il en va de la guerre comme des opérations médicales ; le médecin ampute la main, le pied, l'oreille ou l'œil gangrené pour sauver le reste du corps ; à ne considérer que le membre amputé, l'opération paraît cruelle ; si l'on pense par contre au corps dont elle a sauvé la vie, on se persuade que le médecin a fait œuvre bonne, utile et chrétienne. La guerre est un moindre mal qui en prévient un pire. Que n'écrivit-on pas et que ne dit-on pas sur les maux de la guerre ! Je ne contredis à rien de tout cela ; mais qu'on veuille bien tenir compte de toutes les misères dont elle nous préserve. Le jour où tous seront pieux et pacifiques, alors, mais alors seulement la guerre sera le fléau par excellence.

» Mais réfléchis donc que le monde est mauvais, que les hommes ne peuvent se tenir tranquilles, qu'ils volent, pillent, tuent, outragent femmes et enfants, foulent aux pieds l'honneur et la

propriété. En présence de ces troubles et de ces crimes qui auraient bientôt fait de rendre le monde inhabitable, il faut savoir se résigner à ce moindre mal qui s'appelle la guerre. Dieu tient le glaive en si grand honneur qu'il l'associe à ses desseins et n'entend laisser à personne la gloire d'en avoir établi l'empire. Car ce n'est pas la main de l'homme qui manie le glaive, c'est la main de Dieu; et ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui dresse la potence ou l'échafaud, qui bataille et massacre. Ou plutôt, sachons voir dans la guerre autre chose que le pillage, l'incendie et le sang versé. Ce sont les petits enfants qui ne voient dans le travail du médecin que la main coupée ou la jambe sciée et ne pensent pas à la guérison du corps. Envisageons la guerre et son inévitable cortège de souffrances dans un esprit de virilité et nous discernerons bientôt en elle une fonction providentielle, aussi nécessaire, aussi bienfaisante que le manger ou le boire ou que telle autre activité vitale.

» Mets-toi bien dans la tête ceci : s'il est avéré que la guerre soit en tout état de cause mauvaise et coupable, nous sommes obligés d'en dire autant de bien d'autres choses. S'il est injuste de lever l'épée pour la bataille, il est injuste également d'en frapper les malfaiteurs. Légitime en un cas, l'emploi de l'épée est légitime partout ; car l'épée est une épée et non pas une *queue de renard* ; elle incarne la colère de Dieu. »

Luther ajoute que le chrétien, spirituellement soumis à Christ seul, se doit, corps et biens, à l'autorité temporelle. « A la guerre, il ne se bat pas pour son propre compte, mais pour le service et au nom de l'autorité. En un mot et pour tout dire la fonction militaire est en soi-même légitime, bienfaisante et conforme à cette volonté divine à laquelle sont dus l'honneur, la gloire, la crainte et l'obéissance. »

Luther aborde ensuite une question « de très grande conséquence, » dit-il. Dans quel cas convient-il de faire la guerre ? « Il n'est pas toujours facile de décider si une guerre est juste ou non. Ici l'équité est de rigueur et il importe de faire usage de sa raison. » Il condamne sans restriction l'émeute, la rébellion contre le gouvernement, fût-ce même contre un gouvernement tyrannique, car il vaut mieux supporter l'injustice que de s'élèver contre l'autorité divine. (Il concède toutefois qu'on peut renverser un prince frappé d'aliénation.) Un mauvais tyran est

encore préférable à une guerre injuste. Au surplus, il ne veut pas que l'on confonde ces deux choses distantes l'une de l'autre comme le ciel de la terre, renverser le gouvernement ou l'améliorer. Fort du principe évangélique que « la vengeance n'appartient qu'à Dieu, » il réprouve même la prise d'armes contre le pouvoir qui viole la loi et la constitution. De prince à prince, d'Etat à Etat il ne tolère que la guerre défensive, « à laquelle seule Dieu accorde son concours, tandis qu'il le refuse à la guerre de proie, à la guerre pour la guerre qui est une œuvre du diable. » S'agit-il de la sûreté nationale, alors le chrétien doit se battre de tout son cœur, virilement, et taper dur, c'est là sa tâche et c'est la volonté de Dieu ; il est tenu de répondre à l'appel de l'autorité et de marcher au combat. Luther réserve toutefois le cas où la guerre apparaît, sans aucun doute possible, comme une injustice à la conscience du chrétien. Le chrétien qui pour la cause de Christ ne recule pas devant la rupture des liens de la famille doit aussi accepter à l'avance les conséquences de sa décision s'il refuse de participer à une guerre inique. Il trouvera auprès de Dieu la récompense de sa fidélité.

« Faire la guerre pour la gloire ou pour le butin, c'est une œuvre criminelle et diabolique. Aussi faut-il se garder, à l'heure de la bataille, de tenir aux soldats le langage que voici : « Chers camarades et fidèles serviteurs de la patrie, soyez vaillants et dispos ; nous allons aujourd'hui nous couvrir de gloire et d'argent. » Voici bien plutôt ce qu'il convient de dire : « Chers camarades, nous sommes tous ici rassemblés pour le service de notre prince et pour le suivre docilement, étant tenus par la volonté de Dieu de nous dévouer corps et biens à notre maître. Sans doute nous ne valons pas mieux que nos ennemis ; mais nous savons qu'en cette affaire notre prince est dans son droit ; en lui obéissant nous obéissons à Dieu lui-même ; que chacun donc se batte avec entrain et courage, persuadé que son poing est le poing de Dieu, son épée l'épée de Dieu ; et que de notre cœur et de notre bouche parte ce cri : Vive Dieu et l'empereur ! Si la victoire est à nous que tout l'honneur en remonte à Dieu qui veut bien se servir de pécheurs tels que nous. Le butin et la solde, nous les recevrons comme un don fait à des indignes par la grâce de Dieu. Et maintenant qu'il en soit comme Dieu voudra et en avant avec joie !

» Qu'on en finisse avec la honte de ces pratiques supersti-

tieuses auxquelles on se livre encore si souvent et si bêtement parmi les soldats ! Ne serait-il pas préférable qu'avant le combat chacun adresse à Dieu, du cœur ou des lèvres, la prière suivante : « Père céleste, c'est par ta divine volonté que je me trouve aujourd'hui engagé au service de mon prince ; c'est à toi tout d'abord que j'obéis ; à mon prince aussi mais parce que tu le veux ; je te bénis de m'associer à cette entreprise, car je la sais juste et agréable à tes yeux. Mais j'ai appris dans ta salutaire Parole qu'aucune de nos bonnes œuvres n'a le pouvoir de nous sauver, qu'il ne suffit pas d'être soldat mais qu'il faut être chrétien pour obtenir le salut ; je ne veux donc pas me faire un mérite devant toi de mon obéissance et de mon travail ; je remplirai mon service sans calcul, croyant de tout mon cœur que je ne puis être racheté que par le sang innocent de ton fils bien-aimé, mon Seigneur Jésus-Christ. Que je vive ou que je meure, que je me batte ou que je fasse quelque autre chose, c'est là ma ferme assurance ! » — Rien ne t'empêche d'ajouter à cette prière le Symbole et le Notre Père. Abandonne-toi corps et âme entre ses mains paternelles, puis lève-toi et frappe dur au nom de Dieu ! »

Que ce langage est viril et combien plus réconfortant que celui d'un Tolstoï. Loin de moi la pensée de suspecter la sincérité de l'apôtre russe, ni la générosité de son humanitarisme, ni sa hauteur morale, ni son noble désir de trouver, pour l'accomplir, la volonté de Dieu. Mais après avoir achevé la lecture de son livre *Ma Religion* (1885) je n'ai pu me défaire de cette impression que sur le sujet de notre étude, Tolstoï est victime d'une interprétation artificielle et forcée des textes bibliques, qu'il part de prémisses purement hypothétiques et que, soucieux d'alléger le fardeau humain en supprimant toutes les obligations militaires, il l'aggrave par ailleurs au point de le rendre insupportable.

Tolstoï répudie la guerre et tout ce qui y touche de près ou de loin ; c'est son droit que nous ne lui contestons pas ; il agit en loyal chercheur de la vérité et nous le respectons à ce titre. Mais il ne saurait nous en vouloir de n'accepter sa méthode d'argumentation biblique que sous bénéfice d'inventaire. Tolstoï déclare n'avoir compris la portée des enseignements du Christ que du moment où il eut saisi dans sa rigueur littérale la parole (Matth. ch. 5, v. 38, 39) : « Eh bien, moi, je vous dis de ne pas

résister au méchant. » « Ce fut pour moi, dit-il, comme un trait de lumière, non pas la découverte de quelque chose de nouveau, mais la chute d'un voile qui avait jusque-là obscurci ma vue, et la vérité m'apparut dans tout son éclat; cette parole me donnait la clef de tout. » Et plus loin : « Le centre et l'unité de la doctrine du Christ résident dans le principe de la non-résistance à la condition qu'on le considère comme une règle absolue, comme une loi. »

De cette règle, à l'appui de laquelle il invoque en outre le texte : « Ne jugez pas afin de n'être pas jugés, » Tolstoï fait dérouler tout à la fois la suppression du service militaire et la défense de toute participation à l'activité juridique et répressive de l'Etat. « Les conditions présentes de la vie nationale m'imposent, dit-il, des actes absolument contraires aux préceptes du Christ; les tribunaux ont pour mission de résister au méchant ; Christ m'ordonne de rendre le bien pour le mal; les tribunaux rendent le mal pour le mal. Christ déclare qu'on ne doit faire aucune différence entre bons et méchants ; l'unique raison d'être des tribunaux est de consacrer, en la fixant, la distinction entre bons et méchant. »

Le cas de Tolstoï confirme l'expérience fréquemment renouvelée au cours de l'histoire de l'Eglise et nous montre à quelles graves erreurs on s'expose en isolant un texte biblique pour en presser les conséquences à l'excès. Ce procédé fut souvent inspiré par l'intérêt, ou par l'orgueil, ou par la manie ratiocinante. Il serait injuste d'attribuer à Tolstoï de semblables mobiles. Tolstoï est un esprit exclusif; il n'aperçoit qu'un côté des questions. Il est aisé de saisir, en maint endroit, le vice de son argumentation. Il veut prouver par exemple qu'en disant « Ne jugez point! » Jésus a prétendu condamner les tribunaux publics; et le seul motif qu'il fait valoir à l'appui de cette interprétation, c'est que Jésus a prévu tout le préjudice qu'il devait subir, lui et ses disciples, de la part des tribunaux. Voyez encore, à propos de la guerre et de sa suppression radicale, quelle étrange psychologie Tolstoï prête à Christ et aux apôtres : « Nous oublions, dit-il, que le Christ n'a pas même été effleuré par la pensée que des croyants pussent tranquillement frapper à mort leurs frères. Il y avait là pour lui une telle impossibilité qu'il n'a pas même songé à prononcer sur la guerre une parole de condamnation ; et les apôtres après lui n'ont pas un seul instant entrevu la né-

cessité de proscrire cette forme du meurtre désignée sous le nom de guerre. »

L'antimilitarisme intégral a trouvé son expression sous la plume de Tolstoï. La faute capitale de l'Eglise est, à ses yeux, d'avoir assumé une part de complicité dans la guerre en la prescrivant comme un devoir, en la justifiant comme légitime. Il ne faut pas être surpris dès lors qu'il décerne la prime d'excellence aux nihilistes, révolutionnaires, communistes, anarchistes et sans-patrie, qui règlent leur vie sur leur foi en poussant la logique jusqu'à vouloir organiser la vie des autres selon leur idéal. « On les prend, dit-il, pour la pire espèce d'hommes, pour les plus dangereux et les plus incrédules, alors qu'en réalité ils représentent dans leur génération la race des vrais croyants. Leur foi sans doute est inconsciente ; ils sont chrétiens sans le savoir ; ils n'en sont pas moins, à l'heure où nous vivons, les seuls qui, rompant avec la bestialité, mènent une vie raisonnable ».

Tolstoï conclut en déclarant « qu'il ne veut connaître ni les Etats ni les nations ». Il se pose en individualiste intégral, en anarchiste dans le sens de l'Evangile, tel du moins qu'il le conçoit. A lire sa confession, on devine assurément qu'il ne se fait aucune illusion sur la réalisation prochaine de ses principes ; il ne l'entrevoit que dans un lointain avenir ; mais on y sent d'autre part l'inébranlable conviction que son idéal est le seul qui réponde à la pensée du Christ, le seul aussi dont il y ait lieu d'attendre le bonheur universel.

La question de la guerre est de trop de conséquence pour qu'elle ait échappé à l'attention des moralistes chrétiens de l'époque moderne. Toutefois la plupart d'entre eux se font des conditions actuelles de la guerre une conception qui trahit à sa source des présuppositions tout à fait erronées. Lorsque Schleiermacher affirme dans sa *Morale chrétienne* qu'« en dehors de la barbarie, on ne vise plus aujourd'hui à détruire l'ennemi », que « le seul objectif des belligérants est d'affaiblir l'adversaire, non en le massacrant, mais par l'annexion de son territoire et de ses habitants » ; lorsque Fichte déclare que « le but de la guerre est uniquement d'assujettir ou de désarmer l'ennemi », ils tombent tous deux dans la plus flagrante contradiction avec les faits, puisque, de l'avis général, les grandes guerres nationales des temps modernes ont été entreprises en vue d'anéantir la puissance adverse. C'est proprement nier l'évidence, de prétendre

dre qu'à ce point de vue la guerre soit devenue plus humaine. Abandonnons cette généreuse illusion ! Qu'on le veuille ou non, aujourd'hui comme hier, les nations et les armées font la guerre dans le seul but de détruire l'ennemi. La moralisation de la guerre se poursuit dans une autre direction, à savoir dans le sens d'une protection plus effective de la population civile et des habitations, d'un respect croissant pour la propriété privée, d'une sollicitude plus active pour les blessés, d'un traitement plus humain à l'égard des prisonniers de guerre, etc. Au reste, le principe de destruction n'est cruel qu'en apparence; en réalité la guerre la plus humaine est celle qui se précipite le plus rapidement vers la solution. « Plus chaude est la bataille, plus prochaine est la paix », dit un vieux proverbe. J'ajoute qu'il n'est pas de garde-à-vous plus efficace contre les impatiences belliqueuses qu'une guerre menée hardiment et sans faiblesse.

Comme Schleiermacher, Rothe (*Theol. Ethik*, §§ 1160-61) amoindrit la redoutable gravité de la guerre. Assimilant celle-ci au cas de légitime défense, il veut qu'on ne menace la vie de l'agresseur que dans la mesure précise où sa mise hors de combat en fait une nécessité. C'est vrai, mais à la façon d'une vérité à la Palisse, car dès le moment où les hostilités sont ouvertes, nul n'ignore qu'on ne s'en tirera pas sans mort d'hommes. A cette réserve près, les vues de Rothe sont inattaquables. Il y a pour chaque peuple une intégrité vitale, une unité naturelle qu'il importe de ne pas laisser entamer; il y a un patrimoine national inaliénable dont la préservation justifie la guerre défensive, cela va de soi, mais aussi la guerre offensive, sans excepter même la guerre de conquête lorsqu'il s'agit de substituer le régime de la civilisation à celui de la barbarie ou de la corruption. Trop équitable pour ne souligner que les maux de la guerre, Rothe sait en relever aussi les bons côtés et les salutaires effets.

Deux moralistes chrétiens de l'époque contemporaine, Martensen et Henri Thiersch ont su aborder le problème de la guerre avec une sûreté de vues et une liberté d'esprit qui les ont préservés des erreurs d'un Schleiermacher aussi bien que des outrances d'un Tolstoï : « La raison d'être de la guerre, dit Martensen, est d'écraser l'injustice et la violence par la violence même, ce qui parfois est l'unique moyen de faire prévaloir la justice. » La guerre est un mal sans doute, mais un mal néces-

saire, prévu et voulu par Dieu, « car l'autorité ne doit pas porter le glaive inutilement; elle doit en frapper l'ennemi du dedans et le tourner contre l'ennemi du dehors. La seule guerre compatible avec le plan divin est celle qui met au service de la justice les armes de la justice, c'est-à-dire qu'il n'y a de guerre légitime que celle qui intéresse la nation tout entière et l'intégrité de l'Etat. Ils sont victimes d'une illusion, ceux qui croient à la disparition de la guerre; il faudrait auparavant trouver le moyen de supprimer le péché et l'injustice. » Thiersch développe, en quelques phrases bien frappées, les mêmes idées que Martensen. Dans le chapitre relatif à la guerre et au droit des gens de son ouvrage intitulé : *L'Etat chrétien*, il s'exprime comme suit : « La guerre se justifie par une seule raison, celle-là même, et pas une autre, qui, dans l'Etat chrétien, justifie l'appareil de la répression. Le gouvernement est tenu de protéger les droits des citoyens; à cet effet il s'arme du glaive contre les meurtriers et les séditieux; et dans le même but, il le brandit contre l'ennemi extérieur. Toute nation a droit à l'existence; le devoir du gouvernement est de repousser les attaques de ceux qui, du dehors, entreprennent contre la patrie. La guerre nécessaire légitime l'emploi des armes. » Je vous renvoie aux œuvres de Martensen et de Thiersch; elles renferment des trésors de science chrétienne.

Le moment est venu de nous demander quelle sera, en présence de ce grave problème de la guerre et de la paix, notre attitude à nous, les chrétiens d'aujourd'hui, qui vivons dans le siècle des grandes agglomérations nationales, du service militaire obligatoire pour tous, des nations armées et des tribunaux d'arbitrage, du droit de la guerre et du droit des gens s'élaborant sur des bases sans cesse élargies? Et tout d'abord, devons-nous et pouvons-nous, avec Tolstoï, prêter à Jésus et par suite à Dieu lui-même la négation de toute compétence de l'Etat en matière juridique et répressive, c'est-à-dire en fait la condamnation de toute organisation nationale et de l'emploi de la force pour la sauvegarde collective et individuelle? Des siècles durant, déclare Tolstoï, on a mis au service du progrès social la puissance publique, la force, le châtiment, la contrainte sans que le règne de la justice ait avancé d'un seul pas. Que l'on essaie d'une autre méthode, celle de l'amour qui pardonne, celle de la vertu contagieuse et de l'universelle bienveillance libérée du vieux

levain des animosités nationales, et l'on verra à coup sûr fleurir la paix, la joie, le contentement, le règne de Dieu lui-même sur la terre ! Ou je me trompe fort, ou voilà qui s'appelle une pétition de principes. Cet état de choses idéal que Tolstoï fait miroiter à nos yeux implique au préalable la présence de ces vertus précisément qu'il s'agit de généraliser. Le but et le moyen se confondent. Ce règne universel de l'amour, ce triomphe illimité de la justice dépassent l'horizon de notre monde de péché; la raison et l'expérience s'unissent pour nous convaincre que l'humanité s'achemine peu à peu vers ces réalités glorieuses au prix de longs détours et de fréquents reculs ; elle n'y touchera que sur cette *terre nouvelle* où la justice habitera, où le mal sera détruit, où Dieu sera tout en tous. A vouloir devancer les temps par une mise en vigueur prématurée des mesures préconisées par Tolstoï concernant la force publique et l'armée, on aboutirait tout simplement, tant que le monde sera le monde, non certes à ramener la paix et le bonheur parmi les hommes, mais à déchaîner la guerre de tous contre tous et à précipiter l'humanité dans les plus effroyables terreurs qu'elle aurait jamais connues.

Il y a, à l'erreur de Tolstoï, une circonstance atténuante dans la situation politique de la Russie ; la responsabilité de cette situation oppressante et presque désespérée est pour une large part imputable à l'Eglise orthodoxe ; celle-ci en effet s'est avilie au point de consentir à être l'instrument d'une administration corrompue et n'a pas craint de compromettre son caractère en faisant un constant appel à l'intervention de la force publique dans un domaine qui, par définition, exclut l'idée même de contrainte.

De tout ce qui précède découle à nos yeux la conviction qu'il ne peut être question, si l'on consent à ne pas détourner de leur sens les paroles du Christ, telles qu'elles nous sont parvenues dans le Nouveau Testament, et si l'on entend rester fidèle à l'esprit du christianisme, d'appliquer les préceptes évangéliques de la non résistance au méchant, de l'abstention de jugement, etc., aux relations d'Etat à l'Etat, à l'exercice du pouvoir dans le sein de la nation, et spécialement à l'usage de la force publique. Ce que la lettre et l'esprit des enseignements du Christ exigent de nous, c'est l'amour pour Dieu et pour le prochain. Est-ce aimer son prochain que de travailler à l'avènement d'un

régime social et politique d'où résulteraient infailliblement pour la collectivité comme pour l'individu des misères et des ruines incalculables? Ce n'est pas rendre le mal pour le mal que de se battre pour une cause juste ou de châtier le coupable. La répression est indispensable à la vie nationale comme dans l'éducation. « Tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse et non de joie, mais il produit ensuite un fruit paisible de justice à ceux qui ont été ainsi exercés. » (Hébr. ch. 12, v. 2.).

Dira-t-on que l'essence de Dieu qui est l'amour n'est pas conciliable avec l'idée de guerre? Je demande à mon tour: Le Dieu de Jésus-Christ est-il un autre Dieu que celui dont le bras étendu fit sortir Israël hors d'Egypte et sur l'ordre duquel ce peuple belliqueux vécut sur un perpétuel pied de guerre? Il était écrit sur les tables du Sinaï: « Tu ne tueras point, » et pourtant Israël dut massacrer les idolâtres. Cette apparente contradiction prouve tout au moins une chose, c'est que, devant Dieu, l'action de tuer inséparable de la guerre n'est pas assimilable au meurtre vulgaire qui est le fruit des mauvaises pensées du cœur, l'avarice, la haine, la vengeance, la cruauté! La vie n'est pas le souverain bien ni la mort le mal suprême. L'attitude de Jésus et des apôtres en face du pouvoir nous conduit à des conclusions diamétralement opposées à celles de Tolstoï. Je défie qu'on nous oppose une parole des Evangiles condamnant le métier de soldat. Le « Rendez à César ce qui est à César » est aussi catégorique sur les lèvres de Jésus-Christ que, sous la plume de Saint-Paul, le précepte de la soumission à l'autorité (Rom. ch. 13, v. 1). A la question des soldats: « Que ferons-nous? » Jean-Baptiste ne répondit pas comme l'eût désiré Bertha von Suttner: Jetez vos armes et désertez! Il se borna à leur dire: « N'usez point de violence ni de tromperie envers personne et contentez-vous de votre solde. » N'était-il pas centenier romain, cet homme en qui Jésus trouva une foi plus grande qu'en aucun fils d'Israël et auquel il rendit un éclatant témoignage? Pas un instant la pensée ne vint au Christ d'exiger de cet officier, avant de guérir son serviteur malade, qu'il renonçât à sa profession. Quand Pierre fut appelé à baptiser le centenier Corneille et ses compagnons d'armes, leur imposa-t-il, comme condition préalable, la rupture avec la vie militaire? Pas le moins du monde. C'est qu'ici la situation était tout autre que pour les missionnaires en pays païens; ceux-ci doivent — à

très juste titre d'ailleurs — réclamer des candidats au baptême le renoncement aux pratiques superstitieuses, aux sacrifices humains, aux vengeances sanguinaires, aux mœurs du paganismus en un mot. Le silence de Jésus et des apôtres sur la question de la guerre embarrassé visiblement Tolstoï ; il esquive la difficulté par un procédé d'interprétation qui est le comble de l'arbitraire, et, n'était son évidente bonne foi, on serait tenté de le prendre pour un mystificateur à l'entendre attribuer le silence du Christ et des siens au fait qu'ils ne pouvaient prévoir que des chrétiens levassent les armes contre leurs semblables. Encore une fois, c'est leur faire crédit d'une pauvre clairvoyance.

Assurément l'idéal que Jésus est venu proposer à l'humanité c'est le règne de l'amour pénétrant tout, dominant tout. Mais Dieu sait que cet idéal n'est pas susceptible d'une réalisation immédiate et soudaine. A travers les bienfaits, les délivrances et les épreuves, il achemine son peuple vers cet état de perfection où l'amour, tel que Jésus-Christ nous l'a révélé dans sa pure beauté, fleurira dans tous les cœurs. Quel est l'éducateur qui n'observe une prudente gradation dans les exigences qu'il impose à son élève ? Notre Père céleste pratique lui aussi la méthode de l'éducation progressive. Et parce qu'il nous a fait en Jésus-Christ le don [par excellence, il est naturel qu'il impose aux croyants de la nouvelle alliance de plus hautes obligations. Mais avant que les épées puissent être changées en hoyaux il faut que la montagne de l'Eternel domine toutes les autres montagnes et qu'à ses pieds les païens eux-mêmes soient venus se prosterner. Alors la paix universelle surgira comme le soleil sur les pas de l'aurore. Le royaume de Dieu sera réalisé quand l'univers entier, instruit des commandements de Dieu, les observera fidèlement, car le royaume de Dieu c'est le monde soumis à la volonté de son Roi.

Nous ne serions pas chrétiens si nous pensions que Dieu a créé le monde en vue de la guerre et du massacre. Il l'a créé dans une pensée de paix. Mais les hommes se sont écartés de la droite voie; ils ne sont plus dans leur condition normale; l'esprit de Christ et son labeur expiatoire tendent à les y ramener; quand ce but sera atteint, mais alors seulement, les hommes seront capables de surmonter leur égoïsme et d'obéir en toutes choses aux inspirations de l'amour. Nul ne sait, si ce n'est Dieu,

l'heure où l'humanité atteindra ce point de perfection. Nous sommes dans les temps de la patience divine ; il y a des réalités inconciliables avec l'idéal, mais pratiquement inévitables dans notre état d'actuelle imperfection. Ainsi le divorce à propos duquel Jésus déclarait : « Il n'en était pas ainsi au commencement. » Ainsi encore la mort et la guerre, ces inéluctables corollaires du péché et de la méchanceté des hommes ; il n'en était pas ainsi au commencement, et à la fin des temps il n'en sera plus question.

Autrement dit et pour parler en langage profane : *La légitimité de la guerre subsiste ou tombe avec la légitimité des groupements nationaux sous forme d'Etats autonomes ?* Est-il vrai, oui ou non, que les peuples ont le droit de s'organiser politiquement, de telle façon que les individus comme la collectivité puissent acquérir la plénitude de leur développement et déployer la somme totale de leurs virtualités respectives ? Si l'on répond par l'affirmative, il est logiquement impossible de refuser à l'Etat ainsi constitué le droit de mettre sa vie sous la protection de la force. Nul ne conteste à l'Etat la faculté de faire respecter à l'intérieur, par la contrainte s'il le faut, l'ordre public et privé ; que dis-je ? on lui en fait une obligation. Au nom de quel principe, je vous le demande, lui disputerait-on le droit de tirer l'épée contre l'ennemi du dehors qui le menace dans son existence elle-même ? « Le prince ne porte pas l'épée en vain. » Ainsi parle la Bible. Qui y contredit est un rêveur.

Affirmer que l'Etat peut et doit, dans un but de conservation, faire usage de la force, c'est affirmer du même coup que le chrétien peut et doit, sans contrevénir à la volonté de Dieu, offrir son bras pour la défense commune. Je me garde de jeter la pierre aux chrétiens de la primitive Eglise qui refusèrent de combattre dans les armées de l'empereur ; ils ont agi d'après les injonctions de leur conscience et leur fidélité les a conduits au martyre. Mais qu'il me soit permis de le dire, je crois qu'ils ont été victimes d'une erreur. Il est contradictoire et intolérable, après avoir réclamé la protection de l'Etat pour notre personne, notre travail et notre propriété, de lui refuser la collaboration dont il a besoin pour le maintien de son intégrité.

Il est plus malaisé de répondre à la question de savoir si le chrétien est tenu de participer à une guerre injustement entreprise. Luther dit non : le chrétien doit s'abstenir et accepter à

l'avance toute les conséquences de sa décision. Thiersch et Martensen sont d'un avis opposé. « Ce n'est pas l'affaire du soldat de décider si une guerre est injuste ou ne l'est pas. Ceux-là seuls qui l'ont résolue en portent la responsabilité, » dit Martensen. Je lui donne raison, en dépit de Luther, sous cette réserve cependant qu'il y a lieu pour le chrétien de refuser sa collaboration quand l'Etat abuse manifestement de sa puissance pour opprimer la conscience religieuse. A supposer que parmi les huissiers de Pilate chargés de saisir, de fouetter et de crucifier Jésus, il se fût trouvé un disciple du Maître, aurait-il pu faire autrement que de se dérober à la consigne ? La discipline militaire rencontre ici sa limite. Nous ne sommes pas les esclaves de Pilate, et rien ni personne ne peut nous contraindre à violenter les consciences, ni au dedans, ni au dehors. Empressons-nous d'ajouter que dans notre Suisse, pas plus d'ailleurs que dans la plupart des autres Etats, nous ne sommes exposés à de telles éventualités.

Faire défaut, à l'heure où l'honneur et la liberté du pays réclameraient sa présence, ce n'est pas pour le fidèle le moyen de travailler efficacement à la cause de la paix ; il l'avancera plus sûrement soit en participant, dans la mesure de son influence à l'élaboration d'une législation martiale plus humaine, soit en s'ingéniant à prévenir les causes de conflits armés. Si des résultats positifs ont été obtenus dans cette direction, c'est grâce aux travaux des hommes d'Etat, dans les congrès du droit de la guerre ou des gens ; les résultats qu'on peut espérer encore ne viendront pas d'ailleurs. Laissons aux congrès de la paix le monopole du bavardage sonore et vide en faveur du désarmement général. Comme toutes les tentatives semblables dans le passé, leurs efforts demeureront stériles pour ce simple motif que les tribunaux d'arbitrage ne disposent pas de la puissance nécessaire pour faire prévaloir leurs sentences. Et dès le moment qu'une sentence d'arbitrage n'a de sanction que par la force, nous voici toujours acculés à la guerre. Il y a, ne l'oublions pas, des questions vitales qu'un pays soucieux de sa dignité ne peut pas, ne doit pas laisser trancher par d'autres et pour la solution desquelles il faut savoir exposer et son épée et sa vie. Elle est vraie aussi pour les peuples la vieille parole : « Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra. »

Les associations qui rapprochent dans une activité commune les chrétiens de pays différents contribuent très utilement à la suppression des rivalités nationales. Depuis des siècles, en vertu d'un phénomène de polarisation dont on ne saurait contester ni la puissance ni la légitimité, les hommes tendent à se grouper selon leurs affinités de race. Mais ce mouvement ne va pas sans un grave danger. On sait combien facilement le sentiment national dégénère en chauvinisme, l'amour de la patrie en une sorte de délire patriotique qui obscurcit le jugement et s'attribue le monopole de la justice et de la vertu, quitte à porter au compte des autres peuples toutes les fautes, toutes les iniquités. « Right or wrong, my country », dit le proverbe anglais qui, pour être anglais, n'est pas le moins du monde un proverbe chrétien.

Le danger de ce patriotisme surchauffé gît dans l'éveil des ambitions conquérantes qui furent en tout temps la cause essentielle des conflits sanglants. « Nos frontières s'étendent jusqu'où portent nos lances », affirmait un Grec de l'antiquité. Autant que les passions individuelles, l'apôtre Jacques avait en vue les convoitises nationales lorsque, dans le chapitre IV de son Epître, il jette cette question : « D'où viennent parmi vous les conflits et les guerres ? » Plutarque déjà, au cours d'un dialogue entre Pyrrhus et son ami Cinéas, flagelle cet insatiable appétit de conquêtes : « Pourquoi, interroge Cinéas, fais-tu la guerre aux Romains ? » « Pour assujettir l'Italie », réplique le roi. « Et après ? » « Après je prendrai la Sicile. » « Et après ? » « Après, ce sera le tour de Carthage. » « Et après ? » « Eh bien, après, nous boirons ensemble en faisant de la philosophie. » « Mais alors, dit Cinéas, pourquoi ne commencerions-nous pas par là ? » A quoi le roi d'Epire ne sut que répondre. — Encore que le problème de la délimitation des Etats la plus conforme aux indications de la nature et de l'histoire relève de la politique et non de la dogmatique chrétienne, il appartient aux disciples de Jésus-Christ de protester hautement contre toute guerre entreprise sans autre objectif qu'une conquête territoriale.

Nous l'avons vu déjà, la tâche des chrétiens de tous pays est d'émuover le tranchant des animosités nationales et c'est aussi la glorieuse mission de notre petite patrie de prouver qu'au-dessus du principe des nationalités, il y a l'idéal supé-

rieur de la fédération des peuples de races différentes en un pacifique et fécond organisme. Et c'est ma ferme conviction que de semblables groupements résisteront d'autant mieux à la pression formidable des grandes agglomérations nationales qu'ils se laisseront plus profondément pénétrer par les principes évangéliques.

Depuis l'époque de Napoléon, le monde est acquis à cette vérité que la défense des intérêts primordiaux de la nation est la seule excuse valable de la guerre. D'autre part, s'il est avéré qu'au risque de compromettre les biens suprêmes, les réalités idéales qui constituent le patrimoine national, on ne peut échapper à la guerre, il importe alors d'en précipiter l'issu à force d'énergie et d'intrépidité. Epuisons, pour prévenir l'effusion du sang, toutes les démarches compatibles avec la dignité nationale et puis, s'il le faut, jetons-nous dans la mêlée en toute liberté de conscience; peut-être éprouverons-nous la vérité de ces paroles de Luther : «Celui qui se bat en bonne conscience est dans les meilleures dispositions pour se battre; la bonne conscience affermit le courage et rend le cœur vaillant; le courage et la vaillance font le poing vigoureux, mettent en joie l'homme et la bête et font que toutes choses, les bonnes et les mauvaises, concourent à la victoire..... qui vient de Dieu. Une mauvaise conscience rend lâche et poltron, etc. ». C'est ainsi que le chrétien travaille pour la paix et fait son devoir de soldat.

En revanche, vouloir à l'état actuel des choses substituer la paix universelle, c'est poursuivre un fantôme et courir aux abîmes. C'est méconnaître la vraie nature de l'Etat et le vrai caractère de l'homme; c'est faire trop de crédit aux passions humaines. On a beau invoquer les tribunaux d'arbitrage ou l'opinion publique; il faut encore résoudre les problèmes les plus élémentaires, les plus concrets, et bon nombre de ces problèmes attendent leur solution depuis des centaines et des milliers d'années. Il suffit de songer à tel ou tel d'entre eux pour apercevoir l'impossibilité de les trancher à l'amiable. Et quand même il nous serait permis d'espérer qu'un jour, demain, toutes les questions litigieuses seront, d'un seul coup, résolues, ne voit-on pas que l'évolution divergente des peuples amènerait bientôt au jour de nouvelles oppositions grosses de nouveaux conflits, fournissant ainsi la preuve qu'un permanent équilibre

des forces est aussi peu réalisable au sein de notre humanité disparate qu'une égale répartition des biens terrestres parmi des hommes diversement qualifiés pour la lutte. Tant que l'humanité ne se sera pas muée en une colonie de forçats, l'antique loi prévaudra qui met la richesse, la force et l'influence aux mains des puissants, des habiles et des malins. Seul l'esprit du christianisme, qu'il ne faut pas confondre, hélas, avec l'esprit des chrétiens, pourra porter remède à nos misères présentes.

Pour qu'elle soit vraiment un bienfait, la paix générale, la paix définitive doit être le fruit du renoncement. Le pire malheur qui puisse atteindre l'humanité serait la paix éternelle au milieu des convoitises déchaînées, la paix parmi des hommes qui ne sont pas pacifiques.

Nous aboutissons en conséquence à cette conclusion que, le monde étant ce qu'il est, la guerre durera et que les nations chrétiennes ont de sérieux motifs de s'y préparer sérieusement : ce motif entre autres que le réveil des peuples asiatiques fait surgir à l'horizon de notre Europe christianisée de redoutables éventualités qui risquent fort de se traduire en des guerres effroyables, à moins que d'ici là on ne parvienne à gagner l'Asie à l'Evangile. On ne peut nier, par exemple, que la domination anglaise aux Indes repose sur sa puissance militaire ; supprimez l'armée des Indes et la race hindoue retombe de tout son poids dans la barbarie. C'est pour l'avoir clairement aperçu que sir Jan Hamilton mettait si énergiquement le gouvernement anglais en garde contre la proposition du parti libéral de transformer l'armée en simple corps de police. C'eût été la fin de l'hégémonie anglaise et la ruine des Indes elles-mêmes. Il ne faut rien savoir, dit Hamilton, de ces tribus orgueilleuses, adoratrices de divinités belliqueuses, ayant le culte de la guerre, pour ne pas comprendre le danger de ces projets pacifistes et pour s'abandonner au sentimentalisme amollissant qui les a inspirés. Qu'en résulterait-il ? La paix ? Non, mais la guerre de tous contre tous.

En outre, la guerre doit être préparée avec soin parce qu'il n'y a de vertu éducatrice que dans les choses que l'on fait sérieusement. Il convient d'insister là-dessus avec d'autant plus de force que la guerre se fait plus rare ; si l'on veut que le peuple, en temps de paix, tire un bénéfice de son organisation militaire, veillons à ce que le service militaire ne dégénère pas en une illusoire et coûteuse et vaniteuse amusette.

Réconciliions-nous d'ailleurs avec cette pensée que la guerre n'est pas près de disparaître ; elle a quelque chose de tonique et nous fait entendre un salutaire : *Sursum corda !* Ce n'est pas qu'avec les anciens Grecs nous divinisions la guerre au point d'en faire la mère de toutes choses et la source de tous les biens ; mais l'expérience nous a enseigné que la guerre fait la blessure et la guérit à l'instar de la lance d'Achille, qu'elle édifie les Etats tout aussi sûrement qu'elle les renverse, que plus d'un peuple lui est redevable de son relèvement, de sa prospérité, voire même de sa vie, et l'humanité d'authentiques et inappréciables bienfaits. Quelles eussent été les destinées de la Réformation si de nobles princes n'avaient tiré l'épée en faveur de la liberté de conscience et de croyance ? Sans insister davantage sur ce point, je tiens à mettre en saillie le fait que la guerre sollicite et met en valeur les vertus chrétiennes par excellence, l'obéissance et la fidélité inconditionnées, le renoncement et le sacrifice, le don total de soi-même à la patrie et à ses semblables. Combien d'hommes qui, jour après jour, se traînent dans l'égoïsme, préoccupés de leur seul intérêt et de leurs seuls plaisirs, apprennent à faire litière de tout cela, à regarder la mort en face, à s'imposer des fatigues, à se livrer corps et âme pour autrui, sans autre perspective de récompense que la possibilité d'une mort obscure et douloureuse ! « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » Aimer de cet amour-là, c'est à quoi la guerre invite une humanité qui, privée de cet aiguillon, deviendrait la proie de ses instincts les plus bas.

La guerre est nécessaire à notre monde comme la mort à l'humanité pécheresse. Supposons un instant que la mort disparaît et non pas le péché. Que feraient de notre terre les vices et les passions des hommes ? La seule pensée en est intolérable. Que le péché soit vaincu et la mort pourra le suivre dans sa défaite. La guerre également ne cessera que le jour où les hommes, obéissant enfin à la parole du Christ, seront parfaits comme Dieu lui-même est parfait.

Colonel-commandant de corps DE SPRECHER.

(Traduction du capitaine-aumônier G. COLOMB.)

---